

CHAPITRE 1

Évolution récente et perspectives du marché du travail

A. INTRODUCTION

La production dans la zone de l'OCDE n'a augmenté que dans de modestes proportions au cours des deux dernières années et à mesure que la croissance prenait forme dans les pays Membres, la situation économique s'est diversifiée. Aux États-Unis, la croissance paraît relativement vigoureuse et s'accompagne de taux d'inflation et de chômage faibles et qui restent stables. Dans la région du Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrent depuis plusieurs années une croissance continue; au Japon, la reprise a fini par s'amorcer à la fin de 1995. En Europe, la croissance s'est nettement ralentie depuis le deuxième semestre de 1995 et, dans certains pays, le chômage est en recrudescence. Au premier semestre de 1996, le taux de chômage dans l'ensemble de la zone OCDE est estimé à 7.7 pour cent, contre 7.6 pour cent en 1995, soit plus de 33½ millions de demandeurs d'emploi.

La section B présente un bref aperçu de l'évolution et des perspectives du marché du travail. La question de l'emploi temporaire, à laquelle le présent chapitre fait une place particulière cette année, est analysée dans la section C. Celle-ci traite notamment les questions suivantes : quelle est l'importance du travail temporaire sur le marché du travail? Sa fréquence varie-t-elle selon l'âge et le sexe? Est-il une importante voie d'accès à l'emploi pour les chômeurs? Peut-on dire, à partir de diverses séries de données longitudinales, s'il s'agit d'une situation durable ou passagère? Les principales conclusions que l'on peut tirer de cette analyse sont présentées dans la section D.

B. PERSPECTIVES A COURT TERME

1. Tendances économiques récentes

La croissance de la production dans la zone de l'OCDE en 1995 a été plus faible que prévu. Le PIB réel a augmenté de 1.9 pour cent contre 2.7 pour cent en 1994. Par rapport à 1994, la croissance s'est ralentie surtout en Amérique du Nord, en Allemagne, en

France, au Royaume-Uni et au Danemark (tableau 1.1). La demande intérieure finale, qui a été plus faible que prévu, semble être l'un des facteurs à l'origine de ce ralentissement, en particulier en Europe. En revanche, le Japon a connu une légère amélioration de la production dont l'augmentation est passée de 0.5 pour cent en 1994 à environ 1 pour cent en 1995. Toutefois, l'ajustement général des stocks qui a contribué à la faiblesse de la demande, semble presque terminé et, selon de récents indicateurs, l'activité se raffermir en Amérique du Nord, tandis que la croissance en Europe devrait reprendre au deuxième semestre de 1996. Pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, il faut s'attendre à court terme à ce que la croissance reste modérée en 1996, avec un taux de 2.1 pour cent, puis soit légèrement plus forte en 1997 grâce essentiellement à un redressement de la demande intérieure finale. En revanche, il ne faut guère espérer de progrès sur le front du chômage dans la zone de l'OCDE.

Les conditions dont dépend la croissance sont dans l'ensemble favorables, le taux d'inflation est faible, les taux d'intérêt ont baissé dans la plupart des pays et les rapports entre les principales monnaies concordent davantage avec les paramètres fondamentaux de l'économie. En revanche, selon des indicateurs qualitatifs, la confiance des entreprises s'est érodée presque partout l'année dernière, sauf au Japon. La confiance des consommateurs semble aussi s'être effritée dans beaucoup de pays, surtout en France, en Allemagne et dans plusieurs des petits pays européens [OCDE (1996)]. Le lien entre, d'une part, la révision en baisse des anticipations et l'incertitude face à l'avenir et, d'autre part, la faiblesse de la demande intérieure finale a suscité de nombreux commentaires et spéculations. Toutefois, ces indicateurs sont difficiles à interpréter et leurs éventuelles conséquences pour la politique gouvernementale n'apparaissent pas à l'évidence. Néanmoins, dans la mesure où les conditions fondamentales seront préservées, les chefs d'entreprise et les consommateurs devraient reprendre confiance et la demande se raffermir. On s'attend donc à une reprise de la croissance de la production au deuxième semestre de 1996 et en 1997.

Tableau 1.1. **Croissance du volume du PIB dans les pays de l'OCDE^a**
Variation annuelle, en pourcentage

	Part dans le PIB total de l'OCDE 1991	Moyenne			Prévisions	
		1983-1993	1994	1995	1996	1997
Amérique du Nord	42.8	2.8	3.5	1.5	2.3	2.3
Canada	3.3	2.7	4.6	2.2	2.1	3.4
Mexique	2.7	2.0	3.5	-6.8	3.0	4.0
États-Unis	36.8	2.9	3.5	2.0	2.3	2.0
Japon	14.9	3.6	0.5	0.9	2.2	2.4
Europe centrale et occidentale	25.7	2.3	3.0	2.2	1.3	2.6
Autriche	0.8	2.4	3.0	1.8	0.8	1.5
Belgique	1.1	2.0	2.2	1.9	1.0	2.4
République tchèque	0.6	..	2.6	4.8	5.6	5.8
France	6.4	2.0	2.8	2.2	1.0	2.4
Allemagne ^b	8.4	2.8	2.9	1.9	0.5	2.4
Irlande	0.3	3.9	6.4	7.7	6.0	5.0
Luxembourg	0.1	3.7	3.3	3.7	1.9	3.0
Pays-Bas	1.5	2.6	2.7	2.4	1.6	2.6
Suisse	0.9	1.8	1.2	0.7	0.5	1.7
Royaume-Uni	5.6	2.2	3.8	2.4	2.2	3.0
Europe méridionale	12.1	2.8	1.0	3.5	2.3	2.8
Grèce	0.6	1.8	1.5	2.0	2.2	2.3
Italie	6.1	2.1	2.2	3.0	1.7	2.3
Portugal	0.6	2.9	0.8	2.5	2.3	2.7
Espagne	3.1	2.8	2.1	3.0	2.3	2.7
Turquie	1.7	5.4	-5.5	7.3	4.5	5.0
Pays nordiques	2.5	1.7	4.0	3.3	2.1	2.5
Danemark	0.6	1.9	4.4	2.6	1.1	2.7
Finlande	0.5	1.1	4.4	4.2	2.4	3.5
Islande	0.0	2.2	3.5	2.0	3.6	3.4
Norvège	0.5	2.7	5.7	3.7	4.2	2.4
Suède	0.9	1.2	2.6	3.0	1.3	2.0
Océanie	2.0	3.0	5.0	2.9	3.0	3.3
Australie	1.7	3.3	5.2	3.1	3.1	3.3
Nouvelle-Zélande	0.3	1.5	4.1	2.2	2.7	3.4
OCDE Europe	40.3	2.4	2.5	2.7	1.6	2.7
UE	36.6	2.3	2.8	2.5	1.4	2.5
Total OCDE	100.0	2.8	2.7	1.9	2.1	2.5

.. Données non disponibles.

a) Les agrégats sont calculés sur la base des pondérations du PIB de 1991 exprimé en parités de pouvoir d'achat de 1991.

b) Le taux de croissance moyen a été calculé en rattachant les données de l'Allemagne dans son ensemble à celles de l'Allemagne occidentale avant 1992.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996.

2. Emploi et chômage

L'emploi dans l'ensemble de la zone de l'OCDE n'a connu qu'une modeste croissance de 1 pour cent en 1995, c'est-à-dire à peu près le même taux qu'en 1994. Cette croissance devrait se ralentir pour atteindre 0.6 pour cent en 1996, avant de revenir à environ 1 pour cent en 1997 (tableau 1.2).

L'évolution de l'emploi a été très variable selon les pays. Ce sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande, suivies de l'Irlande et de l'Espagne, qui ont enregistré la plus forte progression de l'emploi en 1995. Par rapport à 1994, l'accroissement de l'emploi s'est sen-

siblement ralenti en Amérique du Nord, où la reprise s'est installée depuis assez longtemps déjà. La modeste croissance de l'emploi qu'ont connue les pays de l'Union européenne - 0.6 pour cent - a été le premier progrès réalisé depuis 1991 ; la Finlande et la Suède en particulier ont enregistré pour la première fois des gains d'emplois depuis les pertes d'emplois massives subies au début des années 90.

Le taux de croissance de la population active dans la zone de l'OCDE qui était de l'ordre de 1 pour cent en 1994 est tombé à 0.7 pour cent en 1995 (tableau 1.2). En Autriche, en Allemagne, au

Tableau 1.2. **Croissance de l'emploi et de la population active dans les pays de l'OCDE**

Variation annuelle, en pourcentage

	Emploi						Population active					
	Niveau 1994 (milliers)	Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996 1997		Niveau 1994 (milliers)	Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996 1997	
Amérique du Nord^a	151 066	1.8	2.2	1.3	1.2	1.3	161 145	1.5	1.4	1.1	1.1	1.3
Canada	13 292	1.6	2.1	1.6	1.4	2.1	14 832	1.5	1.1	0.7	1.2	1.7
Mexique ^b	14 709	..	1.4	-1.0	2.0	2.5	15 276	..	1.7	1.7	1.7	2.0
États-Unis	123 065	1.8	2.3	1.6	1.1	1.1	131 036	1.5	1.4	1.0	1.0	1.1
Japon	64 536	1.2	0.1	0.1	0.1	0.4	66 455	1.2	0.4	0.3	0.2	0.3
Europe centrale et occidentale	106 092	0.6	0.0	0.5	-0.1	0.5	117 305	0.7	0.2	0.0	0.3	0.4
Autriche	3 452	0.8	0.2	-0.4	-0.6	-0.2	3 667	1.0	0.0	-0.3	-0.3	0.1
Belgique	3 686	0.5	-0.7	0.4	-0.1	0.3	4 240	0.3	0.4	0.3	0.0	0.1
République tchèque	5 049	..	1.2	2.0	1.6	1.4	5 215	..	0.8	1.8	1.7	1.5
France	22 295	0.1	0.3	1.1	-0.3	0.2	25 409	0.5	0.9	0.3	0.2	0.4
Allemagne ^c	34 957	0.7	-0.7	-0.2	-0.9	0.2	38 655	0.7	0.1	-0.4	0.2	0.2
Irlande	1 225	0.4	3.5	3.0	2.3	2.1	1 429	0.6	1.9	1.3	1.8	1.8
Luxembourg	165	0.8	0.7	0.7	0.1	0.6	170	0.9	1.4	1.0	0.1	0.5
Pays-Bas	5 920	1.8	-0.1	1.5	1.2	1.2	6 406	1.3	1.0	1.0	1.1	1.1
Suisse	3 775	1.5	-0.2	0.2	0.2	0.3	3 962	1.9	0.0	-0.4	0.2	0.1
Royaume-Uni	25 567	0.6	0.7	0.6	0.3	1.0	28 153	0.6	-0.4	-0.5	0.0	0.5
Europe méridionale	59 521	0.7	0.2	1.2	0.9	1.2	68 276	0.9	1.2	0.9	1.0	1.0
Grèce	3 790	0.5	1.9	0.9	0.7	1.0	4 193	0.7	1.8	1.3	0.9	1.2
Italie	20 120	0.0	-1.7	-0.6	0.2	0.2	22 680	0.2	-0.5	0.2	0.4	0.1
Portugal	4 218	0.3	-0.1	-0.6	0.1	0.2	4 531	0.1	1.3	-0.3	0.3	0.3
Espagne	11 730	0.6	-0.9	2.7	0.7	1.1	15 468	1.2	1.0	1.0	0.7	0.8
Turquie	19 664	1.7	2.5	2.5	1.8	2.3	21 403	1.7	3.0	1.8	2.0	2.0
Pays nordiques	10 581	-0.4	-0.3	1.8	0.7	1.0	11 843	0.1	-0.5	0.8	0.1	0.5
Danemark	2 471	0.2	-0.6	1.8	0.3	0.6	2 815	0.4	-0.7	-0.6	-0.6	0.5
Finlande	2 024	-1.6	-0.8	2.2	1.1	1.7	2 480	-0.2	-0.2	0.7	0.2	0.6
Islande	126	0.8	1.0	1.0	1.7	1.4	132	1.2	1.4	1.3	1.0	1.0
Norvège	2 034	0.3	1.5	2.0	1.5	1.1	2 150	0.6	0.9	1.5	0.9	0.9
Suède	3 926	-0.6	-0.9	1.6	0.3	0.7	4 266	-0.1	-1.2	1.3	0.2	0.3
Océanie	9 507	1.6	3.3	4.2	1.6	1.8	10 497	1.8	1.9	2.8	1.8	1.7
Australie	7 947	1.9	3.1	4.1	1.5	1.8	8 800	2.1	1.7	2.8	1.7	1.7
Nouvelle-Zélande	1 559	0.3	4.2	4.7	2.2	1.8	1 698	0.7	2.7	2.6	2.1	2.0
OCDE Europe	176 194	0.6	0.1	0.8	0.3	0.8	197 424	0.7	0.5	0.3	0.5	0.6
UE	145 546	0.4	-0.3	0.6	0.0	0.5	164 562	0.6	0.2	0.1	0.3	0.4
Total OCDE^a	401 303	1.1	0.9	1.0	0.6	0.9	435 521	1.1	0.9	0.7	0.7	0.8

.. Données non disponibles.

| Rupture dans la série.

a) Les moyennes pour 1983-1993 ne comprennent pas le Mexique.

b) Données basées sur l'enquête nationale sur l'emploi urbain (voir les « Sources et méthodes » des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996).

c) Le taux de croissance moyen a été calculé en raccordant les données de l'Allemagne dans son ensemble à celles de l'Allemagne occidentale avant 1992.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996.

Royaume-Uni, au Danemark, au Portugal et en Suisse, la population active a en fait diminué. En revanche, la population active de l'Australie a fortement augmenté au rythme de 2.8 pour cent.

En 1995, la croissance de l'emploi ayant été légèrement supérieure à celle de la population active, le taux de chômage a marqué un léger repli, tombant à

7.6 pour cent dans l'ensemble de la zone de l'OCDE (tableau 1.3). Toutefois, au premier semestre de 1996, ce taux est remonté à 7.7 pour cent. On observe de très grandes disparités entre les pays. En Europe, le taux de chômage dépasse largement 10 pour cent contre 6 pour cent environ en Amérique du Nord. Au Japon, il a connu une lente progression pour s'établir à 3.1 pour cent en 1995 et devrait atteindre 3.2 pour

Tableau 1.3. **Le chômage dans les pays de l'OCDE^a**

	Pourcentage de la population active					Millions				
	Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996 1997		Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996 1997	
Amérique du Nord^b	7.1	6.3	6.0	5.9	5.9	9.6	10.1	9.8	9.7	9.8
Canada	9.9	10.4	9.5	9.3	9.0	1.4	1.5	1.4	1.4	1.4
Mexique ^c	..	3.7	6.3	6.0	5.5	..	0.6	1.0	0.9	0.9
États-Unis	6.8	6.1	5.6	5.5	5.6	8.2	8.0	7.4	7.4	7.5
Japon	2.5	2.9	3.1	3.3	3.2	1.5	1.9	2.1	2.2	2.1
Europe centrale et occidentale	8.5	9.6	9.0	9.4	9.3	8.7	11.2	10.6	11.0	11.0
Autriche	4.7	5.9	5.9	6.2	6.5	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Belgique	11.2	13.1	13.0	13.2	13.0	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6
République tchèque	..	3.2	3.0	3.1	3.2	..	0.2	0.2	0.2	0.2
France	9.9	12.3	11.6	12.1	12.2	2.4	3.1	3.0	3.1	3.1
Allemagne ^d	7.5	9.6	9.4	10.3	10.4	2.4	3.7	3.6	4.0	4.0
Irlande	15.5	14.2	12.9	12.4	12.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Luxembourg	1.6	2.7	3.0	2.9	2.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pays-Bas	7.7	7.6	7.1	7.0	6.9	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Suisse	1.3	4.7	4.2	4.2	4.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2
Royaume-Uni	9.2	9.2	8.2	7.9	7.5	2.5	2.6	2.3	2.2	2.1
Europe méridionale	10.8	12.8	12.6	12.7	12.6	6.9	8.8	8.7	8.9	8.8
Grèce	7.9	9.6	10.0	10.2	10.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
Italie	9.3	11.3	12.0	12.1	12.0	2.1	2.6	2.7	2.8	2.7
Portugal	6.4	6.9	7.2	7.4	7.5	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Espagne	19.3	24.2	22.9	22.9	22.7	2.7	3.7	3.6	3.6	3.6
Turquie	7.9	8.1	7.5	7.7	7.4	1.5	1.7	1.6	1.7	1.7
Pays nordiques	5.6	10.7	9.7	9.2	8.8	0.6	1.3	1.2	1.1	1.1
Danemark	9.7	12.2	10.0	9.2	9.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Finlande	6.9	18.4	17.2	16.4	15.5	0.1	0.5	0.4	0.4	0.4
Islande	1.6	4.7	5.0	4.4	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Norvège	4.0	5.4	4.9	4.3	4.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Suède	3.2	8.0	7.7	7.6	7.2	0.1	0.3	0.3	0.3	0.3
Océanie	8.2	9.4	8.2	8.3	8.3	0.7	1.0	0.9	0.9	0.9
Australie	8.6	9.7	8.5	8.7	8.6	0.6	0.9	0.8	0.8	0.8
Nouvelle-Zélande	6.5	8.1	6.3	6.2	6.4	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
OCDE Europe	9.1	10.8	10.3	10.5	10.4	16.2	21.2	20.5	21.0	20.9
UE	9.5	11.6	11.2	11.4	11.3	14.6	19.0	18.4	18.9	18.8
Total OCDE^b	7.3	7.9	7.6	7.7	7.6	28.0	34.2	33.2	33.8	33.7

.. Données non disponibles.

| Rupture dans la série.

a) Selon les définitions communément utilisées (voir les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996).

b) Les moyennes 1983-1993 ne comprennent pas le Mexique.

c) Données basées sur l'enquête nationale sur l'emploi urbain (voir les « Sources et méthodes » des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996).

d) Les données antérieures à 1991 portent sur l'Allemagne occidentale seulement.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996.

cent environ d'ici à 1997. Les dernières prévisions ne laissent guère espérer d'améliorations dans l'ensemble des pays de l'OCDE avant la fin de 1997.

Les résultats sur le plan de l'emploi restent donc décevants dans de nombreux pays de l'OCDE. La faible croissance de l'emploi et la persistance d'un chômage élevé se sont accompagnées d'un chômage de longue durée massif (voir annexe statistique, tableau Q). Dans certains pays, comme la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni, 40 pour cent au moins des chômeurs cherchent un emploi depuis au moins un an. Les taux de chômage sont particulièrement élevés chez les jeunes et, dans

un certain nombre de pays, ont augmenté depuis le début des années 80 (voir chapitre 4). Le chômage persistant place beaucoup de ménages et d'individus dans une situation critique et a peut-être aussi contribué à la perte de confiance récente des consommateurs qui a été évoquée plus haut.

3. Salaires, coûts unitaires de main-d'œuvre et inflation

Les hausses de salaires, mesurées par la rémunération moyenne par salarié du secteur des entreprises (tableau 1.4), ont repris en 1995 dans la zone

Tableau 1.4. **Coûts de main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE^a, secteur privé**
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente

	Rémunération par salarié					Coûts unitaires de main-d'œuvre				
	Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996	1997	Moyenne 1983-1993	1994	1995	Prévisions 1996	1997
Amérique du Nord	7.1	2.9	4.1	4.4	4.3	6.1	2.1	4.7	3.5	3.1
Canada	4.6	1.8	1.1	2.7	2.5	3.3	-0.8	0.8	2.2	1.3
Mexique	48.4	9.3	25.0	27.0	19.0	48.9	7.0	35.2	24.3	16.5
États-Unis	4.2	2.5	2.8	2.9	3.3	3.2	2.0	2.8	2.1	2.3
Japon	3.0	1.3	1.1	1.6	1.9	0.4	0.9	0.2	-0.8	-0.3
Europe centrale et occidentale^b	5.0	2.9	2.9	3.4	3.3	2.9	-0.1	1.1	1.7	1.0
Autriche	5.1	3.4	4.1	3.2	3.4	3.0	-0.3	1.5	1.5	1.4
Belgique	5.0	3.1	1.4	1.9	2.7	3.2	0.0	-0.2	0.6	0.5
République tchèque	..	18.4	18.3	17.6	17.8	..	16.8	14.9	12.7	12.5
France	4.8	1.6	1.8	2.8	2.7	2.4	-1.5	0.5	1.2	0.2
Allemagne ^c	4.3	3.5	3.4	3.7	2.9	2.0	-0.5	1.0	2.0	0.5
Irlande	6.2	2.9	3.0	3.5	3.8	2.4	-0.3	-1.7	-0.6	0.9
Pays-Bas	2.4	2.5	2.6	1.8	2.7	1.0	-0.4	1.0	1.0	0.9
Suisse	5.0	1.4	1.4	1.4	1.9	4.7	-0.2	0.8	1.1	0.4
Royaume-Uni	7.1	2.5	2.4	3.5	3.7	5.4	0.4	1.1	1.5	1.5
Europe méridionale^b	8.9	4.4	4.6	4.7	4.7	6.5	0.9	1.8	2.9	2.6
Grèce	15.0	13.8	13.7	10.2	8.2	13.4	14.3	12.3	8.4	6.6
Italie	8.1	3.8	4.2	4.5	4.9	5.8	-0.5	0.3	2.6	2.5
Portugal	15.1	6.5	6.5	5.5	4.9	11.6	5.4	2.8	2.7	1.9
Espagne	8.0	3.4	3.2	3.9	3.7	5.4	0.1	2.6	2.3	2.1
Pays nordiques^b	6.8	4.5	3.9	4.0	4.5	4.4	-0.3	2.7	2.9	2.6
Danemark	4.8	3.3	3.7	3.8	3.9	2.7	-1.8	3.1	2.4	1.2
Finlande	7.8	5.3	3.8	2.9	2.9	4.0	-1.5	1.5	1.3	1.0
Norvège	6.0	2.9	2.5	2.8	5.7	4.4	-0.8	1.6	2.2	4.2
Suède	7.9	5.6	4.7	5.2	4.9	5.6	1.6	3.8	4.3	3.6
Océanie	6.0	0.8	2.5	4.4	3.9	4.5	-0.7	4.0	2.8	2.3
Australie	5.8	0.6	2.6	4.7	4.1	4.2	-1.2	3.8	2.9	2.4
Nouvelle-Zélande	7.1	1.7	2.0	3.1	3.1	5.7	2.1	5.2	2.7	1.5
OCDE Europe^b	6.2	3.4	3.4	3.8	3.8	4.0	0.1	1.4	2.1	1.5
UE^b	6.3	3.3	3.3	3.7	3.6	4.0	-0.1	1.2	2.0	1.3
Total OCDE^b	6.1	2.8	3.4	3.8	3.7	4.4	1.1	2.7	2.3	1.9

a) Les agrégats sont calculés sur la base des pondérations du PIB de 1991 exprimé en parités de pouvoir d'achat de 1991.

b) Pays indiqués.

c) Le taux de croissance moyen a été calculé en raccordant les données de l'Allemagne dans son ensemble à celles de l'Allemagne occidentale avant 1992.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 59, juin 1996.

de l'OCDE et devraient s'accélérer légèrement en 1996 avant de se ralentir en 1997. Toutefois, l'augmentation des salaires qui est de 3.4 pour cent est encore inférieure au taux moyen de croissance annuelle pour la période 1983-1993. Le taux de croissance de la rémunération moyenne par salarié devrait passer de 2.5 pour cent en 1995 à 2.9 pour cent en 1996 dans les pays du G-7, puis à 3.1 pour cent en 1997. On s'attend à ce que ce taux passe de 3.5 pour cent en Europe à 3.8 pour cent en 1996 et 1997.

La croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre est passée de 0.8 pour cent en 1994 à 1.6 pour cent en 1995 dans les pays du G-7 et a connu une plus forte accélération dans l'ensemble de la zone de l'OCDE en passant de 1.1 pour cent à un peu plus de 2.7 pour cent. Toutefois, ce taux de croissance devrait fléchir en 1996 et en 1997, sous l'effet d'un ralentissement prévu de la hausse des rémunérations nominales. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, on s'attend à une augmentation de la productivité du travail de l'ordre de 1.5 pour cent en 1996 et d'environ 1.6 pour cent en 1997 par rapport à une croissance légèrement inférieure à 1 pour cent en 1995.

C. LE TRAVAIL TEMPORAIRE

1. Introduction

Depuis une dizaine d'années, le phénomène du travail temporaire a été longuement analysé. De fait, sa contribution à la flexibilité du marché du travail et ses liens avec l'insécurité et la précarité de l'emploi font l'objet d'un débat animé. En outre, d'aucuns estiment que les formes d'emploi atypiques risquent de renforcer le pouvoir de négociation en matière salariale des salariés intégrés à l'entreprise et d'accentuer la segmentation des marchés du travail en créant un réservoir de main-d'œuvre marginale [Bentolila et Dolado (1994)]. Il est particulièrement intéressant de revenir sur cette question car les séries chronologiques longues dont on dispose pour un certain nombre de pays de l'OCDE permettent d'analyser le travail temporaire sur toute la durée d'un cycle économique. Cette section met à jour et développe l'analyse du travail temporaire présentée dans les *Perspectives de l'emploi* de 1993.

En analysant le travail temporaire, il ne faut pas oublier que les définitions de ce type de travail et les réglementations qui le régissent diffèrent d'un pays à l'autre et ont souvent évolué au fil des ans [OCDE (1993); Marullo (1995)]. En d'autres termes, de nombreuses formes d'emploi pourraient être assimilées à des emplois temporaires et leur importance relative varie selon le contexte institutionnel et législatif et

selon la politique gouvernementale. Les *Perspectives de l'emploi* de 1993 ont examiné en détail les réglementations et les conditions des contrats de travail temporaire, en particulier des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim. Étant donné les grandes divergences entre les définitions et les réglementations du travail temporaire dans les pays de l'OCDE, toute comparaison internationale de la fréquence de ce type de travail est aléatoire.

Nous examinerons dans la présente section les questions suivantes : premièrement, quelles ont été les variations du travail temporaire dans le temps selon le groupe d'âge et le sexe dans les différents pays? Deuxièmement, le travail temporaire paraît-il suivre la conjoncture? Troisièmement, compte tenu de données rétrospectives émanant d'enquêtes de population active, quelle était la situation antérieure au regard de l'activité des personnes occupant actuellement un emploi temporaire? Nous analyserons en particulier les flux de sortie du chômage et la répartition des emplois entre emplois temporaires et emplois permanents. Enfin, en nous fondant sur des données longitudinales concernant plusieurs pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne et Espagne), nous tenterons de répondre à une question fondamentale : les travailleurs sont-ils pris dans un engrenage en passant successivement d'un emploi de courte durée à un autre ou ces emplois leur servent-ils simplement de tremplin pour accéder ultérieurement à des emplois plus stables ou permanents¹?

2. L'évolution du travail temporaire

Les données disponibles émanent de l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail et ont été fournies par EUROSTAT et proviennent également des enquêtes nationales de population active. Le tableau 1.5 présente les différentes catégories de travailleurs temporaires et les définitions du travail temporaire. On constate de grandes divergences entre ces définitions. En Irlande, par exemple, on parle d'emplois occasionnels ou saisonniers, en Allemagne, de contrats à durée limitée, tandis qu'en France il existe de nombreux types de contrat de travail temporaire et en Australie, le travail temporaire désigne les emplois occasionnels². Qui plus est, les questions posées diffèrent selon les pays. Dans certains, il est simplement demandé aux personnes interrogées d'indiquer si leur emploi est ou non temporaire ou de durée limitée. Dans d'autres, plusieurs questions sont posées pour établir une distinction entre divers types d'emplois ou de contrats de travail. Étant donné ces disparités, la prudence s'impose lorsqu'on veut interpréter les différences qui existent d'un pays à l'autre dans cette forme d'emploi.

Tableau 1.5. Définitions du travail temporaire selon les enquêtes de population active de certains pays de l'OCDE

	Champ couvert	Caractéristiques de l'emploi	Distinction entre contrats à durée déterminée et missions d'intérim?	Y compris missions d'intérim?	Catégories particulières identifiables
Australie	Salariés	Occasionnel	Sans objet	Données non disponibles	
Belgique	Ensemble des actifs occupés (y compris les travailleurs indépendants)	Emploi temporaire ou contrat à durée déterminée	Non	Oui	Personnes employées à l'essai et participant à des programmes spéciaux
Canada	Travailleurs rémunérés	Emploi prenant fin à une date précise			
Danemark	Salariés	Emploi temporaire	Sans objet	Oui	Non
Finlande	Salariés	Contrat à durée déterminée, mission spéciale, contrat de remplacement ou participation à un programme de création d'emploi	Oui	Données non disponibles	Participants à des programmes spéciaux
France	Salariés	Mission d'intérim, apprentissage, stagiaire (y compris participation à un programme spécial), emploi à durée déterminée ou emploi saisonnier	Oui, avec distinction entre emploi à durée déterminée et emploi saisonnier	Oui	Travailleurs temporaires, salariés du secteur public
Allemagne	Salariés	Emploi à durée déterminée, y compris apprentissage	Sans objet	Non (contrats à durée déterminée)	Apprentis
Grèce	Salariés	Emploi temporaire ou à durée déterminée	Non	Non (interdit)	Personnes employées à l'essai
Irlande	Ensemble des actifs occupés (y compris travailleurs indépendants)	Emploi occasionnel ou saisonnier	Non	Oui	Non
Italie	Salariés	Emploi temporaire	Sans objet	Non (interdit)	Personnes employées à l'essai
Japon	Salariés	Contrat d'une durée supérieure à un mois, mais inférieure à un an	Non	Données non disponibles	Journaliers
Luxembourg	Salariés	Emploi à durée déterminée, y compris apprentissage	Sans objet	Oui	Personnes employées à l'essai et apprentis
Pays-Bas	Salariés	Mission d'intérim, travail à la demande ou remplacement	Oui	Oui	Personnes employées à l'essai et travailleurs temporaires sauf si le contrat est de durée indéterminée
Portugal	Ensemble des actifs occupés (y compris les travailleurs indépendants)	Contrat de travail non permanent	Sans objet	Oui	Non
Espagne	Salariés	Contrat de travail ou emploi temporaire	Non	Autorisé récemment, mais strictement réglementé	Personnes employées à l'essai, travailleurs saisonniers ou temporaires
Royaume-Uni	Salariés ne participant pas à un programme spécial	Emploi saisonnier, contrat à durée déterminée, mission d'intérim, travail occasionnel et autres types d'emplois temporaires	Oui	Oui	Participants à des programmes spéciaux et travailleurs temporaires (contrats de durée indéterminée)
États-Unis	Ensemble des actifs occupés (y compris travailleurs indépendants)	Absence de contrat implicite ou explicite d'emploi permanent (plusieurs questions)	Sans objet	Oui	Travailleurs ne pensant pas que leur emploi soit durable

Sources : Données mises à jour d'après Bernard Casey (1994) (pays de l'UE) ; États-Unis : *Report on the American Workforce*, US Department of Labor, 1995 ; Canada : *L'Emploi et le revenu en perspective*, 1995 ; Japon : Houseman et Osawa (1995).

Le tableau 1.6 montre que la fréquence du travail temporaire varie beaucoup selon l'âge et, dans une certaine mesure, selon le sexe. C'est ainsi que, dans tous les pays, les adolescents occupant un emploi risquent bien plus que les personnes d'autres groupes d'âge de travailler à titre temporaire. En effet, en 1994, aussi bien en France qu'en Espagne, au moins huit adolescents sur dix occupaient un emploi temporaire. Mais, dans tous les pays, la fréquence du travail temporaire diminue progressivement avec l'âge. Enfin, dans tous les pays, les femmes qui travaillent ont plus de chances que les hommes d'occuper un emploi temporaire sous une forme ou sous une autre.

L'évolution du travail temporaire, a aussi été très différente d'un pays à l'autre (voir graphique 1.1). Contrairement à certaines idées reçues, les données du tableau 1.6 et du graphique 1.1 montrent que le travail temporaire n'a guère progressé dans la plupart des pays de l'OCDE. En pourcentage de l'emploi total, il s'est beaucoup développé depuis le début des années 80 en Australie, en France, aux Pays-Bas et surtout en Espagne. Durant la même période, il a quelque peu régressé en Belgique, en Grèce, au

Luxembourg et au Portugal. En Allemagne, au Japon, au Danemark et en Italie, il est resté relativement constant, tandis qu'au Royaume-Uni (voire en Suède) il semble plutôt aller dans le sens de la conjoncture. En Espagne et en France, l'accroissement du travail temporaire est manifestement lié aux modifications de la législation.

L'ampleur du travail temporaire n'est pas la même selon le sexe, mais sa fréquence a dans l'ensemble suivi la même évolution (tableau 1.6). En d'autres termes, dans les pays où il a progressé chez les hommes, l'emploi temporaire a également progressé chez les femmes. Les seules exceptions sont le Japon où il a légèrement augmenté chez les hommes et légèrement reculé chez les femmes, et le Danemark où l'on observe le schéma inverse. Dans les pays où la fréquence du travail temporaire s'est sensiblement accrue, à savoir en Australie, en France et en Espagne, elle a augmenté, souvent dans une forte proportion, pour tous les groupes d'âge. En revanche, dans les pays où elle n'a guère varié (au Danemark et au Royaume-Uni, par exemple), elle a diminué chez les adolescents, mais légèrement augmenté chez les jeunes adultes et les personnes d'âge mûr³.

Tableau 1.6. **Fréquence du travail temporaire selon l'âge et le sexe**

Pourcentages

	1983	1994	Moyenne (1983-1994)	Écart-type	Hommes		Femmes		16-19 ans		20-24 ans		25 ans et plus	
					1983	1994	1983	1994	1983	1994	1983	1994	1983	1994
Australie ^a	15.6	23.5	19.6	2.7	9.0	17.9	26.2	30.6	29.8	58.7	14.0	26.1	14.0	19.5
Belgique	5.4	5.1	5.6	0.7	3.8	3.5	8.5	7.5	29.2	38.6	12.9	16.0	3.2	3.6
Canada ^b	7.5	8.8	6.9	9.2	8.2	8.5	13.6	16.7	6.0	7.3
Danemark	12.5	12.0	11.4	0.8	12.2	11.1	12.7	12.9	40.1	28.6	25.7	33.1	6.6	7.6
Finlande ^c	11.3	13.5	11.8	1.1	9.3	12.3	13.3	14.7
France	3.3	11.0	7.8	2.9	3.3	9.7	3.4	12.4	36.5	80.8	5.9	35.0	1.4	7.6
Allemagne ^d	10.0	10.3	10.6	0.6	9.0	9.8	11.5	11.0	62.3	74.0	16.9	23.2	3.5	5.9
Grèce ^e	16.2	10.3	15.7	3.6	16.6	10.2	15.4	10.5	33.8	29.6	25.9	20.3	14.0	8.8
Irlande	6.1	9.4	8.2	1.0	4.7	7.4	8.8	12.1	18.4	32.8	7.2	14.3	3.9	6.8
Italie	6.6	7.3	5.8	1.0	5.2	6.1	9.4	9.3	15.1	24.0	10.2	14.5	5.6	5.9
Japon ^f	10.3	10.4	10.5	0.2	5.3	5.4	19.5	18.3	17.0	31.7	8.5	11.8	10.2	9.4
Luxembourg	3.2	2.9	3.5	0.6	2.2	2.0	5.5	4.4	17.1	28.5	3.5	7.0	1.6	1.7
Pays-Bas	5.8	10.9	8.6	1.5	4.1	7.9	9.3	15.0	19.0	40.5	9.9	20.7	4.3	7.4
Portugal ^g	14.4	9.4	14.8	3.8	13.5	8.5	15.9	10.5	39.8	27.2	28.3	22.7	9.3	6.4
Espagne ^h	15.6	33.7	28.2	6.4	14.4	31.4	18.4	37.9	48.2	87.5	31.6	70.6	11.0	26.5
Suède ^h	12.0	13.5	11.2	1.2	9.7	12.3	13.9	14.6	57.0	61.1	26.5	39.5	6.9	9.6
Royaume-Uni	5.5	6.5	6.0	0.6	4.2	5.5	7.3	7.5	20.4	15.7	5.7	10.1	3.9	5.4
États-Unis ⁱ	..	2.2	2.0	..	2.4	..	8.1	..	5.1	..	1.4

.. Données non disponibles.

a) 1984 et 1994. Le groupe d'âge est 15-19 ans.

b) 1989 et 1994. Le groupe d'âge est 15-24 ans.

c) 1982 et 1993.

d) 1984 et 1994. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

e) Une modification étant intervenue dans les définitions en 1992, les données ne sont pas strictement comparables à celles de 1983.

f) Le groupe d'âge est 15-19 ans. Les données par âge se réfèrent aux industries non agricoles uniquement.

g) 1986 et 1994. Une modification étant intervenue dans les définitions en 1992, les données ne sont pas strictement comparables à celles de 1986.

h) 1987 et 1994.

i) Février 1995.

Sources : Calculs du Secrétariat à partir des données de l'Enquête communautaire sur les forces de travail fournies par EUROSTAT, et des données d'enquête de population active fournies par les autorités nationales.

Étant donné les divergences d'un pays à l'autre dans le schéma global de l'évolution du travail temporaire, il ne faut pas s'étonner que la contribution de cette forme de travail aux variations annuelles de l'emploi soit aussi très variable. En France, en Espagne, aux Pays-Bas (depuis 1992) et en Suède (depuis 1992), la croissance de l'emploi tient principalement au travail temporaire (tableau 1.7). En Australie, la progression de l'emploi est imputable aussi bien au travail permanent qu'au travail occasionnel, surtout en 1994.

3. Le travail temporaire et le cycle économique

On ne voit pas clairement a priori si le travail temporaire suit la conjoncture. D'un côté on pense que, dès lors que l'emploi temporaire est autorisé, en particulier lorsque les procédures d'embauche et de licenciement s'en trouvent facilitées et/ou sont moins coûteuses pour les employeurs, la croissance économique pourrait entraîner une progression de l'emploi, essentiellement grâce à ce type de travail. En période de ralentissement de l'activité, les employeurs ont tendance à se séparer d'abord de leur personnel temporaire. En période de reprise, la plupart des travailleurs embauchés se verront offrir un emploi temporaire. La fréquence du travail temporaire devrait donc augmenter lorsque l'activité reprend et diminuer lorsque celle-ci fléchit.

D'un autre côté, le travail temporaire peut aussi constituer une solution «intermédiaire» qui permet aux entreprises d'opérer une sélection parmi leurs salariés en ne conservant que ceux qui font l'affaire. On peut également recourir à ce type de travail pour offrir des emplois d'insertion dans le cadre de certains programmes actifs du marché du travail ciblés sur telle ou telle catégorie vulnérable (comme les jeunes ou les chômeurs de longue durée)⁴. En l'occurrence, le travail temporaire ne suit peut-être pas du tout la conjoncture. Il pourrait même s'agir d'une mesure anticyclique si on y a recours plus fréquemment en période de récession.

Les données du graphique 1.1 ne témoignent guère d'une évolution conjoncturelle. Bien que la série chronologique soit courte, les régressions par pays⁵ ne font pas apparaître non plus de relation statistiquement significative sauf au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni où l'on constate une relation nettement positive. L'emploi temporaire dépend probablement de nombreux facteurs qui ne sont pas nécessairement bien compris. Deux de ces facteurs pourraient être les disparités entre les pays et les changements intervenus dans les institutions et les législations. Ainsi, la libéralisation de la réglementation régissant les contrats de travail temporaire effectuée en Espagne au milieu des années 80, ainsi que la réglementation plus stricte des contrats per-

manents ont manifestement joué un rôle essentiel dans ce pays. En France, les différentes formes de travail temporaire témoignent d'évolutions conjoncturelles différentes qui au total se compensent [Belloc et Lagarenne (1996)].

4. Flux d'entrée dans l'emploi temporaire

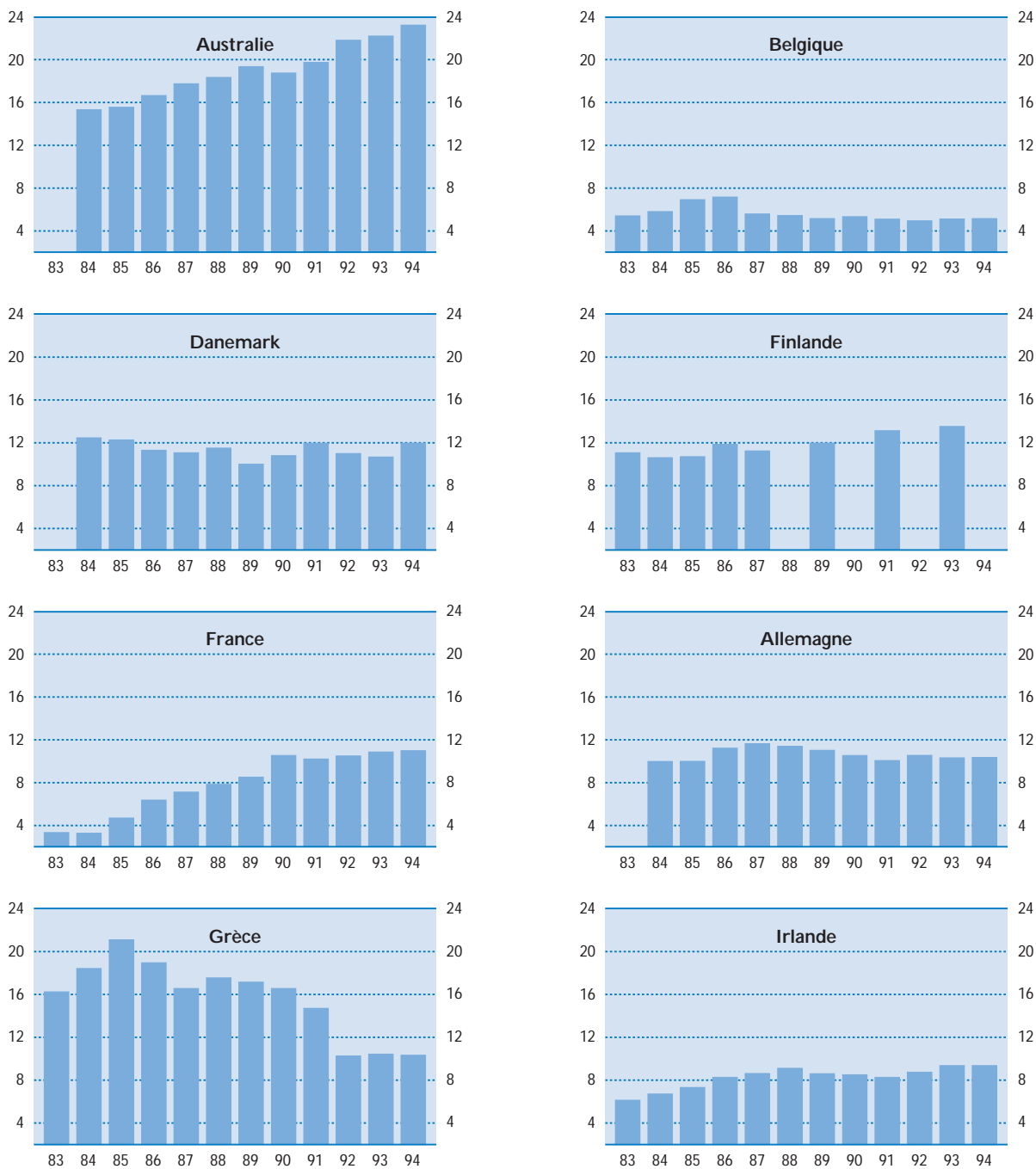
Des données intersectorielles et des données chronologiques sur les travailleurs temporaires et les travailleurs permanents fournissent des indications utiles sur l'ampleur de ces deux formes de travail. Mais elles ne permettent pas de saisir la dynamique à l'origine de ce processus, ni de déterminer quelle était la situation antérieure de ces salariés au regard de l'activité. L'analyse des flux de main-d'œuvre peut contribuer à éclairer ce processus. Nous utiliserons donc ici des données rétrospectives émanant des enquêtes sur les forces de travail de l'Union européenne pour tenter de répondre aux questions suivantes⁶ : premièrement, quelle est la probabilité pour une personne au chômage au moment t d'occuper un emploi un an plus tard? Deuxièmement, si les chômeurs trouvent du travail, quelles sont les proportions d'emplois temporaires et d'emplois permanents qui leur sont offerts? Troisièmement, dans quelle mesure les schémas sont-ils divergents selon les pays et la période considérée?

Le tableau 1.8 indique la probabilité d'un changement de situation au regard de l'activité d'une année sur l'autre chez les personnes qui déclaraient avoir été au chômage un an avant l'enquête. En général, les personnes ayant connu le chômage étaient toujours chômeurs un an plus tard. En 1994, c'est au Luxembourg que la probabilité d'être embauché était la plus forte (un peu plus de la moitié des chômeurs), puis en France et au Royaume-Uni (environ un tiers des chômeurs), mais en Belgique et en Irlande qu'elle était la plus faible. Le profil temporel de cette probabilité (qui n'apparaît pas dans le tableau) a été relativement constant durant la période considérée, sauf en Espagne et au Royaume-Uni. En Espagne, le risque de rester chômeur a diminué durant l'expansion qui a marqué la période 1987-1990, n'a pas varié entre 1991 et 1992 et a fortement augmenté lors de la récession de 1993-1994. Au Royaume-Uni, il a constamment diminué jusqu'en 1989-1990, s'est de nouveau accru lors de la dernière récession pour retomber en 1994. Dans ces deux pays, ce phénomène s'est accompagné d'un mouvement inverse de la probabilité de trouver un emploi.

Le tableau 1.9 montre que, parmi les anciens chômeurs qui ont trouvé un emploi salarié, la proportion d'emplois permanents et d'emplois temporaires est très variable d'un pays à l'autre. En 1994, une plus forte proportion de chômeurs ont trouvé un emploi

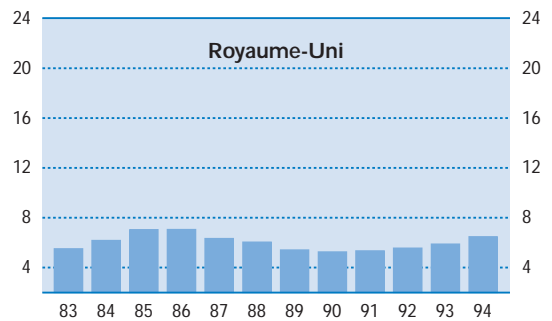
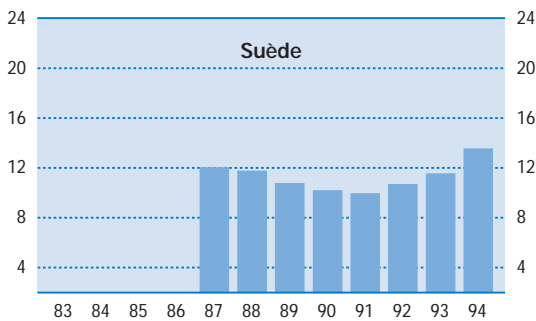
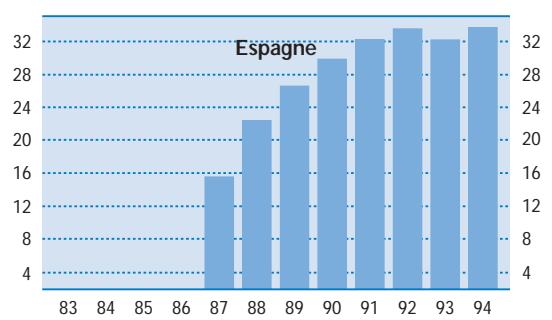
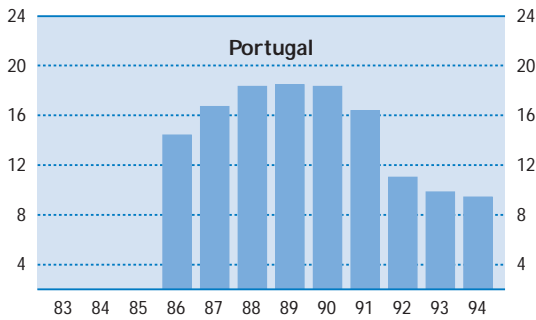
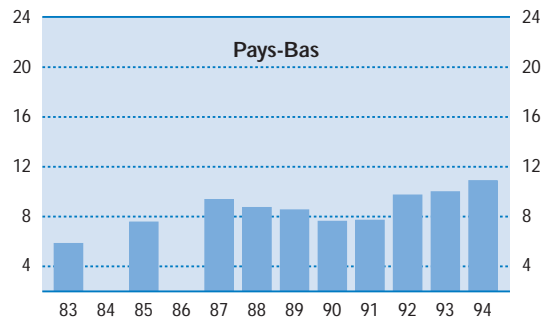
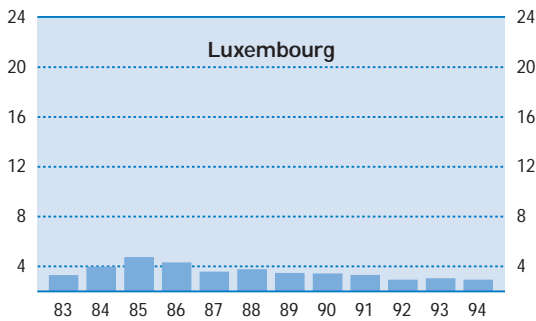
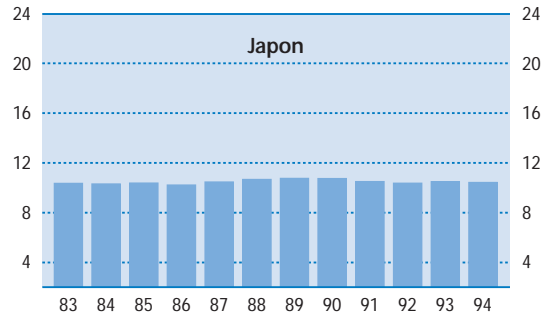
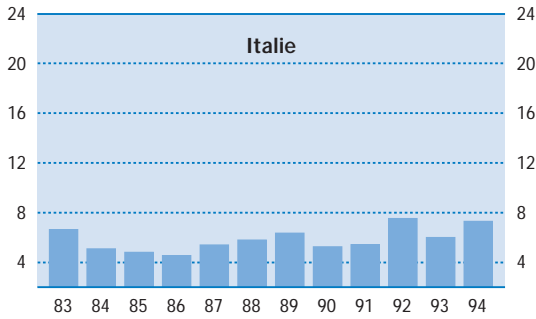
Graphique 1.1.

Proportion de travailleurs temporaires dans le nombre total de salariés, 1983-1994
Pourcentages



Graphique 1.1. (suite)

Proportion de travailleurs temporaires dans le nombre total de salariés, 1983-1994
Pourcentages



Note : L'échelle est la même pour tous les pays, à l'exception de l'Espagne.

Tableau 1.7. **Contribution de l'emploi permanent et temporaire à la croissance de l'emploi**
Taux d'accroissement annuel

	Croissance de l'emploi	Imputable à				Croissance de l'emploi	Imputable à		
		Emplois permanents	Emplois temporaires	Autres ^a			Emplois permanents	Emplois temporaires	Autres ^a
Australie^b					Italie				
1985	3.2	1.8	0.6	0.8	1984	-1.1	-0.6	-1.2	0.5
1989	4.9	3.4	0.8	0.7	1989	-1.4	-0.9	0.4	-0.8
1992	-0.2	-1.5	1.8	-0.4	1992	-4.1	-4.6	1.3	-0.8
1993	0.0	-0.4	0.3	0.2	1993	-1.4	0.3	-1.1	-0.5
1994	3.5	1.2	1.5	0.8	1994	-1.5	-2.0	0.8	-0.3
Belgique					Japon				
1984	1.4	-0.8	0.3	1.9	1984	0.6	0.9	0.1	0.7
1989	3.0	1.3	-0.2	1.8	1989	2.0	2.0	0.3	-0.8
1992	1.4	0.6	-0.1	0.8	1992	1.1	1.7	0.1	-0.8
1993	-0.7	-0.7	0.1	-0.1	1993	0.2	1.1	0.2	-0.6
1994	0.1	0.2	0.0	-0.2	1994	0.1	0.5	0.0	-0.3
Danemark					Luxembourg				
1985	2.5	2.6	0.2	-0.2	1984	1.5	0.9	0.7	-0.4
1989	-2.0	-0.4	-1.5	-0.1	1989	1.0	1.1	-0.2	-0.4
1992	0.0	0.9	-0.8	-0.1	1992	1.7	2.4	-0.3	-0.7
1993	-2.6	-1.8	-0.5	-0.3	1993	0.1	-0.8	0.1	-1.1
1994	-1.2	-1.3	1.1	-1.0	1994	-0.1	0.2	-0.1	-0.5
Finlande					Pays-Bas				
1983	0.5	-0.3	-0.1	0.9	1985	3.0	1.4	1.8	-0.2
1989	1.9	2.9	0.9	-1.8	1989	2.0	1.9	0.0	0.1
1993	-12.9	-9.2	-1.1	-2.6	1992	3.2	0.8	2.1	0.3
					1993	0.4	-0.2	0.2	0.4
					1994	1.0	-0.6	0.8	0.8
France					Portugal				
1984	-0.1	-0.3	-0.1	0.3	1987	3.0	-0.5	1.8	1.7
1989	1.2	1.0	0.7	-0.5	1989	2.6	2.1	0.6	-0.2
1992	-0.3	-0.3	0.2	-0.3	1992	-7.5	2.7	-3.9	-6.3
1993	-0.5	0.1	0.4	-1.0	1993	-1.1	-0.1	-1.0	0.0
1994	-0.7	-0.5	0.0	-0.2	1994	-0.4	-1.3	-0.5	1.4
Allemagne^b					Espagne				
1985	0.0	0.6	0.1	-0.7	1988	3.4	-1.9	5.5	-0.3
1989	1.5	1.7	-0.2	-0.1	1989	4.1	0.3	4.1	-0.3
1992	-1.2	-1.7	0.3	0.2	1992	-1.3	-2.2	0.3	0.6
1993	-0.8	-0.7	-0.3	0.2	1993	-4.7	-1.4	-2.1	-1.2
1994	-0.5	-0.7	0.0	0.2	1994	-1.2	-1.6	0.8	-0.4
Grèce					Suède				
1984	0.5	-0.3	1.2	-0.4	1988	1.4	1.5	-0.1	-0.1
1989	0.3	1.2	0.0	-0.8	1989	1.5	2.0	-0.8	0.3
1992	1.4	2.5	-2.3	1.2	1992	-4.3	-4.7	0.2	0.3
1993	1.0	1.0	0.2	-0.2	1993	-5.8	-6.2	0.1	0.3
1994	1.9	0.9	0.1	0.9	1994	-0.9	-2.7	1.6	0.2
Irlande					Royaume-Uni				
1984	-1.8	-1.6	0.4	-0.5	1984	1.7	-0.1	0.6	1.2
1989	0.4	1.0	-0.3	-0.4	1989	3.7	2.4	-0.4	1.7
1992	1.2	0.0	0.4	0.8	1992	-2.9	-2.4	0.1	-0.5
1993	0.7	0.6	0.6	-0.5	1993	-1.1	-1.0	0.2	-0.3
					1994	0.9	-0.1	0.5	0.4

a) Personnes, telles que les travailleurs indépendants, qui ne sont pas classées comme occupant un emploi permanent ou temporaire.

b) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

Sources : Voir tableau 1.6.

Tableau 1.8. **Situation actuelle au regard de l'activité des personnes au chômage un an auparavant, pour certaines années^a**

Pourcentages

	1983 ^b				1989				1994			
	Total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Belgique	100.0	21.0	71.6	7.4	100.0	20.3	67.3	12.5	100.0	18.3	51.3	30.5
Danemark	100.0	35.8	51.1	13.2	100.0	40.5	40.6	18.9	100.0	28.3	32.2	39.5
France	100.0	35.0	47.5	17.5	100.0	34.1	46.3	19.6	100.0	32.7	52.5	14.8
Allemagne ^c	100.0	14.3	51.1	34.7	100.0	15.2	47.0	37.8	100.0	27.1	49.7	23.3
Grèce	100.0	37.5	55.7	6.8	100.0	35.7	58.1	6.3	100.0	25.9	62.3	11.8
Irlande	100.0	20.6	65.8	13.6	100.0	19.4	66.1	14.5	100.0	17.7	58.3	24.0
Italie	100.0	31.9	61.6	6.6	100.0	100.0	23.3	46.6	30.1
Luxembourg	100.0	47.2	45.5	7.3	100.0	65.9	26.5	7.6	100.0	50.8	42.8	6.4
Pays-Bas ^d	100.0	23.7	65.0	11.3	100.0	27.6	55.7	16.8	100.0	22.0	30.2	47.7
Portugal	100.0	27.4	58.5	14.0	100.0	39.8	44.6	15.6	100.0	28.9	45.5	25.6
Espagne	100.0	28.4	66.1	5.5	100.0	35.0	60.0	5.1	100.0	26.4	66.8	6.7
Royaume-Uni	100.0	27.7	56.6	15.7	100.0	39.4	44.7	15.8	100.0	33.4	49.3	17.3

.. Données non disponibles.

a) Ensemble des actifs occupés (salariés et travailleurs indépendants).

b) Danemark, 1985; Allemagne, 1985; Portugal, 1986; Espagne, 1987.

c) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

d) L'Office central de statistique calcule des « flux supplétifs » qui ont servi de base pour les données utilisées ici. Toutefois, ces données sont jugées peu fiables. Les données sur les flux sous-estiment les chômeurs. Il convient donc de les interpréter avec une grande prudence.

Sources : Voir tableau 1.6.

permanent, sauf en France, au Portugal et en Espagne. De fait, en France, la situation s'est complètement inversée durant cette période. Pendant les années 80, parmi les chômeurs qui avaient effectivement trouvé un emploi et dont le nombre est resté à

peu près le même pendant les trois années indiquées dans le tableau 1.8, bien plus de la moitié avaient obtenu des postes considérés comme permanents. Or, en 1994, plus de 50 pour cent occupaient un emploi temporaire. En Espagne, l'obtention d'un

Tableau 1.9. **Personnes au chômage un an auparavant occupant actuellement un emploi permanent ou temporaire, pour certaines années^a**

Pourcentages

	1983 ^b			1989			1994		
	Total	Permanent	Temporaire	Total	Permanent	Temporaire	Total	Permanent	Temporaire
Belgique	100.0	67.5	32.5	100.0	71.5	28.5	100.0	71.3	28.7
Danemark	100.0	57.6	42.4	100.0	59.6	40.4	100.0	54.8	45.2
France	100.0	81.5	18.5	100.0	57.3	42.7	100.0	45.1	54.9
Allemagne ^c	100.0	68.5	31.5	100.0	66.1	33.9	100.0	62.1	37.9
Grèce	100.0	60.7	39.3	100.0	56.6	43.4	100.0	63.8	36.2
Irlande	100.0	71.4	28.6	100.0	59.4	40.6	100.0	51.1	48.9
Italie	100.0	65.3	34.7	100.0	100.0	61.2	38.8
Luxembourg	100.0	81.8	18.2	100.0	79.8	20.2	100.0	81.1	18.9
Pays-Bas ^d	100.0	59.4	40.6	100.0	56.1	43.9	100.0	61.9	38.1
Portugal	100.0	33.9	66.1	100.0	29.4	70.6	100.0	47.3	52.7
Espagne	100.0	39.0	61.0	100.0	22.7	77.3	100.0	9.8	90.2
Royaume-Uni	100.0	76.6	23.4	100.0	83.9	16.1	100.0	77.6	22.4

.. Données non disponibles.

a) Ouvriers et employés seulement.

b) Danemark, 1985; Allemagne, 1985; Portugal, 1986; Espagne, 1987.

c) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

d) Voir note d du tableau 1.8.

Source : Voir tableau 1.6.

emploi temporaire était de loin le principal moyen de sortir du chômage.

Si, dans la plupart des pays, les chômeurs ayant trouvé du travail ont davantage de chances d'occuper un emploi permanent, surtout en Belgique et au Royaume-Uni, c'est notamment parce que les emplois permanents sont la principale composante de l'emploi salarié (tableau 1.6). Mais, dans le même

temps, étant donné la masse relative de travailleurs temporaires, les données indiquent qu'un nombre disproportionné de chômeurs ayant trouvé du travail avaient été recrutés à titre temporaire.

Le tableau 1.10 indique, pour 1994, la probabilité, selon le sexe, d'occuper un emploi, d'être chômeur ou inactif pour les personnes qui étaient au chômage un an auparavant. Les chômeuses ont en

Tableau 1.10. **Situation actuelle au regard de l'activité des personnes au chômage un an auparavant, selon leur sexe, pour certaines années**

Pourcentages

	Actifs occupés			Chômeurs			Inactifs		
	1983 ^a	1989	1994	1983 ^a	1989	1994	1983 ^a	1989	1994
Belgique									
Hommes	26.4	24.3	22.0	67.1	64.9	52.1	6.5	10.7	25.9
Femmes	17.2	17.6	15.4	74.8	68.8	50.6	8.0	13.6	33.9
Danemark									
Hommes	52.8	43.4	34.5	37.4	41.1	36.5	9.8	15.6	29.0
Femmes	46.8	38.7	24.2	35.7	40.3	29.3	17.5	21.0	46.5
France									
Hommes	39.7	40.0	34.0	47.0	44.3	55.5	13.3	15.8	10.5
Femmes	31.2	29.0	31.5	47.9	48.1	49.6	20.9	22.9	18.9
Allemagne^b									
Hommes	16.6	17.7	28.0	62.1	56.7	51.3	21.3	25.6	20.7
Femmes	12.5	13.3	26.3	42.4	39.8	48.3	45.1	46.9	25.4
Grèce									
Hommes	48.8	45.5	35.7	48.0	49.7	55.0	3.2	4.8	9.3
Femmes	26.4	28.6	19.1	63.3	64.1	67.3	10.3	7.3	13.5
Irlande									
Hommes	18.2	17.4	16.4	69.9	68.8	60.6	11.9	13.8	23.0
Femmes	28.8	27.0	21.8	51.7	55.7	51.1	19.5	17.3	27.1
Italie									
Hommes	37.7	..	25.6	57.9	..	47.2	4.4	..	27.2
Femmes	26.4	..	20.5	65.0	..	45.9	8.6	..	33.6
Luxembourg									
Hommes	44.0	63.7	43.9	50.3	28.7	47.1	5.7	7.6	9.0
Femmes	51.2	68.1	61.6	40.2	23.4	36.2	8.7	8.5	2.2
Pays-Bas^c									
Hommes	21.5	26.2	24.1	67.7	57.3	36.2	10.8	16.5	39.7
Femmes	29.7	31.2	20.5	57.6	51.4	25.7	12.7	17.4	53.8
Portugal									
Hommes	34.7	47.4	33.0	55.8	41.4	47.5	9.4	11.3	19.5
Femmes	21.5	34.7	25.8	60.7	46.8	43.9	17.8	18.5	30.3
Espagne									
Hommes	34.0	42.7	31.7	61.9	53.2	63.1	4.1	4.1	5.2
Femmes	20.5	25.9	20.9	72.0	67.9	70.8	7.5	6.2	8.3
Royaume-Uni									
Hommes	25.8	37.6	31.4	59.9	49.5	55.1	14.3	13.0	13.5
Femmes	32.2	43.3	37.6	48.6	34.9	37.1	19.2	21.8	25.3

.. Données non disponibles.

a) Danemark, 1985; Allemagne, 1985; Portugal, 1986; Espagne, 1987.

b) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

c) Voir note d du tableau 1.8.

Sources : Voir tableau 1.6.

général moins de chances que les hommes d'occuper un emploi un an plus tard, sauf en Irlande, au Luxembourg et au Royaume-Uni. En outre, les femmes risquent moins que les hommes d'être encore au chômage aux deux dates considérées, sauf en Allemagne, en Grèce et en Espagne. Autrement dit, les femmes sont plus souvent que les hommes comptées comme inactives si elles étaient auparavant

au chômage. Bien que rien ne l'indique dans le tableau, ces disparités n'ont guère évolué avec le temps.

Comme le montre le tableau 1.11, dans la plupart des pays, les femmes qui avaient été au chômage avant d'occuper un emploi salarié au moment de l'enquête risquaient davantage que les hommes d'être employées à titre temporaire. Il y a cependant

Tableau 1.11. **Personnes au chômage un an auparavant occupant actuellement un emploi permanent ou temporaire, selon leur sexe, pour certaines années^a**

Pourcentages

	1983 ^b		1989		1994	
	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
Belgique						
Hommes	74.8	25.2	80.6	19.4	72.9	27.1
Femmes	59.7	40.3	62.9	37.1	69.7	30.3
Danemark						
Hommes	71.0	29.0	68.4	31.6	61.4	38.6
Femmes	46.7	53.3	53.3	46.7	48.5	51.5
France						
Hommes	83.7	16.3	58.3	41.7	47.8	52.2
Femmes	79.3	20.7	56.2	43.8	42.4	57.6
Allemagne^c						
Hommes	70.3	29.7	63.4	36.6	65.0	35.0
Femmes	66.6	33.4	68.8	31.2	59.6	40.4
Grèce						
Hommes	60.7	39.3	52.5	47.5	60.8	39.2
Femmes	60.7	39.3	61.1	38.9	67.4	32.6
Irlande						
Hommes	70.2	29.8	56.8	43.2	48.9	51.1
Femmes	73.7	26.3	65.3	34.7	55.8	44.2
Italie						
Hommes	64.9	35.1	63.1	36.9
Femmes	65.8	34.2	58.7	41.3
Luxembourg						
Hommes	88.2	11.8	80.0	20.0	93.5	6.5
Femmes	75.0	25.0	79.4	20.6	67.1	32.9
Pays-Bas^d						
Hommes	62.1	37.9	54.7	45.3	64.1	35.9
Femmes	54.5	45.5	59.1	40.9	59.8	40.2
Portugal						
Hommes	34.0	66.0	30.6	69.4	51.2	48.8
Femmes	33.8	66.2	28.3	71.7	43.6	56.4
Espagne						
Hommes	37.5	62.5	22.6	77.4	8.9	91.1
Femmes	42.6	57.4	22.9	77.1	11.1	88.9
Royaume-Uni						
Hommes	76.6	23.4	83.7	16.3	78.0	22.0
Femmes	76.6	23.4	84.3	15.7	77.2	22.8

.. Données non disponibles.

a) Ouvriers et employés seulement.

b) Danemark, 1985; Allemagne, 1985; Portugal, 1986; Espagne, 1987.

c) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

d) Voir note d du tableau 1.8.

Sources : Voir tableau 1.6.

des exceptions et les disparités selon le sexe sont en général peu marquées. Dans les deux pays où l'emploi temporaire a progressé le plus, à savoir l'Espagne et la France, la proportion de chômeurs ayant trouvé un emploi qu'ils jugeaient temporaire a aussi fortement augmenté aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Dans les pays où la fréquence de l'emploi temporaire n'a guère varié, les proportions d'emplois permanents et d'emplois tem-

poraires parmi les chômeurs ayant trouvé du travail n'ont guère changé non plus.

On observe des différences importantes selon les groupes d'âge (tableau 1.12). Si l'on analyse les flux d'entrée dans l'emploi temporaire, on constate que la probabilité de passer du chômage à l'emploi est plus grande chez les adolescents que chez les adultes. Les pays qui font exception sont les Pays-Bas où cette probabilité a beaucoup varié selon les groupes d'âge

Tableau 1.12. **Personnes au chômage un an auparavant occupant actuellement un emploi permanent ou temporaire, selon le groupe d'âge, pour certaines années^a**

Pourcentages

Groupes d'âge	Permanent			Temporaire			
	1983 ^b	1989	1994	1983 ^b	1989	1994	
Belgique	15-19	50.5	71.0	65.0	49.5	29.0	35.0
	20-24	62.8	62.6	64.3	37.2	37.4	35.7
	25+	74.1	75.1	75.3	25.9	24.9	24.7
Danemark	15-19	45.3	62.9	60.4	54.7	37.1	39.6
	20-24	58.7	75.9	54.8	41.3	24.1	45.2
	25+	58.0	54.5	54.4	42.0	45.5	45.6
France	15-19	66.4	34.2	25.0	33.6	65.8	75.0
	20-24	81.6	47.5	38.3	18.4	52.5	61.7
	25+	84.5	64.4	47.7	15.5	35.6	52.3
Allemagne ^c	15-19	46.4	41.7	46.6	53.6	58.3	53.4
	20-24	63.6	56.2	60.7	36.4	43.8	39.3
	25+	72.7	69.7	62.6	27.3	30.3	37.4
Grèce	15-19	57.4	57.7	69.5	42.6	42.3	30.5
	20-24	51.1	61.8	68.5	48.9	38.2	31.5
	25+	64.4	54.1	61.1	35.6	45.9	38.9
Irlande	15-19	66.5	61.5	58.2	33.5	38.5	41.8
	20-24	71.2	69.2	63.8	28.8	30.8	36.2
	25+	73.6	54.6	44.2	26.4	45.4	55.8
Italie	15-19	73.3	..	63.8	26.7	..	36.2
	20-24	67.0	..	63.3	33.0	..	36.7
	25+	59.1	..	59.9	40.9	..	40.1
Luxembourg	15-19	84.6	75.0	76.2	15.4	25.0	23.8
	20-24	82.9	83.9	89.7	17.1	16.1	10.3
	25+	77.4	79.3	80.0	22.6	20.7	20.0
Pays-Bas ^d	15-19	61.1	72.1	60.3	38.9	27.9	39.7
	20-24	53.7	58.7	57.9	46.3	41.3	42.1
	25+	62.6	53.6	63.1	37.4	46.4	36.9
Portugal	15-19	32.2	23.3	41.0	67.8	76.7	59.0
	20-24	34.5	26.2	45.9	65.5	73.8	54.1
	25+	34.8	34.4	50.2	65.2	65.6	49.8
Espagne	16-19	36.4	20.4	8.7	63.6	79.6	91.3
	20-24	40.8	22.4	8.8	59.2	77.6	91.2
	25+	38.7	23.6	10.4	61.3	76.4	89.6
Royaume-Uni	16-19	76.5	89.7	77.7	23.5	10.3	22.3
	20-24	76.1	84.5	79.7	23.9	15.5	20.3
	25+	76.8	82.9	77.0	23.2	17.1	23.0

.. Données non disponibles.

a) Ouvriers et employés seulement.

b) Danemark, 1985; Allemagne, 1985; Portugal, 1986; Espagne, 1987.

c) Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale avant 1992.

d) Voir note d du tableau 1.8.

Sources : Voir tableau 1.6.

et la période considérée, la Belgique où les jeunes de 20 à 24 ans semblaient avoir le plus de chances d'être recrutés à titre temporaire, ainsi que l'Irlande et le Luxembourg où la proportion des 20-24 ans dans cette situation était la plus faible. Toutefois, en règle générale, les jeunes chômeurs obtiennent plus souvent que les adultes, semble-t-il, un emploi temporaire.

Le tableau 1.13 s'intéresse à la situation antérieure au regard de l'activité des personnes occupant *pour le moment* un emploi temporaire. Dans tous les pays, la majorité des travailleurs temporaires occupaient auparavant un emploi (mais on ignore quelle était leur situation au regard de l'emploi un an auparavant). Les proportions varient toutefois entre 73 pour cent environ en Allemagne, en Grèce et au Portugal et 53 pour cent en Irlande. Le fait le plus intéressant, c'est que la situation antérieure vis-à-vis de l'activité qui venait au deuxième rang des situations le plus fréquemment signalées était «l'inactivité», sauf en Espagne et en Italie. On observe dans l'ensemble le même schéma chez les hommes et les femmes.

Les données rétrospectives analysées ci-dessus fournissent des indications utiles sur l'origine des titulaires d'un emploi permanent ou temporaire, mais elles ne nous renseignent pas sur ce qu'il advient des travailleurs temporaires. Ceux-ci passent-ils constamment d'un emploi temporaire à un autre ou finissent-ils par trouver un emploi permanent? Nous examinons cette question dans la rubrique suivante en nous appuyant sur des données longitudinales qui ne

concernent que quelques pays (France, Allemagne, Espagne et Grande-Bretagne).

5. Analyse longitudinale des flux de travailleurs temporaires

Nous examinerons dans cette rubrique les taux de passage de l'emploi temporaire à d'autres situations au regard de l'activité, la proportion de personnes occupant initialement un emploi temporaire et restant employée à titre temporaire au cours de plusieurs périodes successives et la situation au regard de l'activité avant et après des périodes d'emploi temporaire/permanent. L'annexe 1.A présente des définitions qui sont très variables d'un pays à l'autre et dont il faut tenir compte pour interpréter les résultats, et donne des précisions sur les séries de données utilisées.

Le tableau 1.14 indique la situation actuelle au regard de l'activité des personnes qui occupaient auparavant un emploi temporaire en France (missions d'intérim et contrats à durée déterminée seulement⁷), en Allemagne, en Espagne et en Grande-Bretagne. La proportion de personnes exerçant encore un emploi un an plus tard est la même dans les quatre pays. Toutefois, la répartition entre emplois temporaires, emplois permanents et autres formes d'emploi diffère. On constate qu'en Allemagne et en Espagne, les deux tiers environ des personnes qui occupaient un emploi temporaire un an auparavant, travaillent encore à titre temporaire, le chiffre étant de 40 pour cent seulement en Grande-Bretagne et de 30 pour cent en France (toutefois, dans ce dernier pays, la proportion a augmenté par rapport au chiffre de 16 pour cent en 1984-1985). La France, avec 32 pour cent, et la Grande-Bretagne avec 25 pour cent, sont les pays qui comptent le pourcentage le plus élevé de personnes titulaires d'un emploi permanent un an plus tard. En Espagne, la proportion n'est que de 9 pour cent. En revanche, au moins un quart des personnes considérées n'avaient pas d'emploi un an plus tard en France, en Espagne et en Grande-Bretagne, contre 16 pour cent seulement en Allemagne.

Le tableau 1.15 indique l'évolution dans le temps des taux de passage de l'emploi temporaire à différentes situations successives au regard de l'emploi. Les données allemandes portent sur quatre ans, les données espagnoles sur cinq trimestres et les données britanniques sur deux ans. En Grande-Bretagne, 30 pour cent des personnes occupant initialement un emploi temporaire étaient encore employées à titre temporaire deux ans plus tard, 39 pour cent étaient titulaires d'un emploi permanent et un quart étaient chômeurs. En Allemagne, 47 pour cent au bout de trois ans et 38 pour cent au bout de quatre ans travaillaient encore à titre

Tableau 1.13. **Personnes occupant un emploi temporaire selon leur situation au regard de l'activité un an auparavant, 1994**

Pourcentages

	Total ^a	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Belgique	100.0	68.1	13.3	18.6
Danemark	100.0	64.3	11.3	23.8
France	100.0	56.1	21.1	22.7
Allemagne	100.0	71.1	9.1	19.7
Grèce	100.0	76.9	12.7	10.4
Irlande	100.0	53.0	18.3	28.7
Italie	100.0	67.1	21.0	12.0
Luxembourg	100.0	60.3	7.8	31.9
Pays-Bas ^b	100.0	67.3	8.7	24.0
Portugal	100.0	72.4	11.0	16.6
Espagne	100.0	62.7	25.0	8.7
Royaume-Uni	100.0	64.5	10.3	20.4

a) La somme des chiffres indiqués n'est pas toujours égale à 100 par suite de données manquantes sur la situation antérieure au regard de l'activité.

b) Voir note d du tableau 1.8.

Sources : Voir tableau 1.6.

Tableau 1.14. **Personnes occupant un emploi temporaire au moment *t* ventilées selon leur situation au regard de l'activité un an plus tard**

Pourcentages

	France ^{a, b}	Allemagne	Espagne	Grande-Bretagne
	Mars 1992-1993	1992-1993	1 ^{er} trimestre 1993-1994	1992-1993
Fréquence de l'emploi temporaire au moment <i>t</i>	10.2	15.0	31.5	9.3
Actifs occupés	68.0	84.2	75.0	74.9
<i>dont</i> :				
Temporaires	30.3	68.4	64.0	39.8
Permanents	31.7	14.6	8.9	25.3
Indépendants	6.0	1.2	2.1	9.7
Chômeurs	25.3	10.9	18.4	5.7
Inactifs	6.7	4.9	6.6	19.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

a) Les données portent uniquement sur les missions d'intérim et les contrats à durée déterminée (CDD). Les personnes occupant ce type d'emploi ne représentent que 40.1 pour cent de tous les travailleurs temporaires.

b) On entend par travailleurs permanents les personnes occupant un emploi à durée indéterminée tant dans le secteur public que dans le secteur privé, y compris dans les « collectivités territoriales », à l'exclusion des stagiaires.

Sources : France : Calculs du Secrétariat basés sur les enquêtes emploi de l'INSEE (1995).

Allemagne : Calculs du Secrétariat basés sur le Panel socio-économique allemand.

Espagne : Calculs du Secrétariat à partir des fichiers rattachés de l'enquête espagnole sur la population active.

Royaume-Uni : Calculs du Secrétariat basés sur la British Household Panel Survey (BHPS).

temporaire. En Espagne, au bout de six trimestres, 59 pour cent restaient employées à titre temporaire, 12 pour cent seulement occupaient un emploi permanent et 21 pour cent étaient au chômage. A partir du moment où les personnes considérées avaient un emploi, c'est en Espagne qu'elles conservaient le plus longtemps un emploi temporaire : au deuxième trimestre de 1994, huit personnes sur dix occupaient encore un emploi temporaire.

Le tableau 1.16 présente des données sur la situation au regard de l'activité avant et après l'ensemble des *périodes d'emploi* temporaire et permanent en Grande-Bretagne et en Espagne (voir annexe 1.A). Ces données ne sont pas comparables car les chiffres pour l'Espagne concernent des périodes d'emploi comprises entre le premier trimestre de 1993 et le deuxième trimestre de 1994, tandis qu'en Grande-Bretagne les périodes ont été calculées à partir de données rétrospectives sur les antécédents professionnels depuis que les enquêtés ont cessé leurs études à plein-temps, ce qui prête à de nombreuses erreurs de rétrospection. Les définitions sont également très variables. En Grande-Bretagne, il est demandé simplement aux enquêtés si l'emploi en question était considéré comme temporaire ou permanent ; par conséquent, l'interprétation des réponses n'est pas claire. Ainsi, il peut arriver que des personnes « mentionnent » un emploi antérieur comme ayant été temporaire parce qu'elles ne l'ont occupé que pendant une brève période alors que

celui-ci aurait pu être permanent. Toutefois, les données pour les deux pays font apparaître un schéma analogue. Les périodes d'emploi temporaire succèdent plus souvent que les périodes d'emploi permanent à une période de chômage, à une autre période d'emploi temporaire ou à une période consacrée à la vie familiale (le chiffre est beaucoup plus élevé en Espagne). Seuls 10 pour cent des périodes d'emploi temporaire en Espagne et 30 pour cent en Grande-Bretagne avaient été précédées d'une période d'emploi permanent. En revanche, la moitié de toutes les périodes d'emploi considéré comme permanent avaient été précédées d'une période d'emploi permanent en Grande-Bretagne, contre 80 pour cent en Espagne.

En ce qui concerne la destination, un peu moins de la moitié de toutes les périodes d'emploi temporaire débouchent sur un emploi permanent en Grande-Bretagne, contre un peu plus de 60 pour cent pour les périodes d'emploi permanent. En Espagne, les proportions sont de 15 et 75 pour cent, respectivement. Il est à noter également que, par rapport aux périodes d'emploi permanent, une proportion relativement élevée de périodes d'emploi temporaire débouchent sur le chômage ou sur une autre période d'emploi temporaire, surtout en Espagne. Dans ce pays, en effet, les emplois temporaires ne constituent pas un bon tremplin pour l'accès à un poste permanent.

Tableau 1.15. **Sorties de l'emploi temporaire mesurées par des enquêtes longitudinales****ALLEMAGNE : personnes occupant un emploi temporaire^a en 1990 selon leur situation au regard de l'activité durant les 4 années suivantes**

	1991	1992	1993	1994
Actifs occupés	90.8	88.3	80.8	77.3
<i>dont :</i>				
Temporaires	76.4	59.3	46.9	37.7
Permanents	14.1	28.5	33.1	38.5
Indépendants	0.3	0.5	0.8	1.1
Chômeurs	2.4	2.7	6.5	10.6
Inactifs	6.8	8.9	12.7	12.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

a) La fréquence de l'emploi temporaire en 1990 était de 12.7 pour cent.

Source : Calculs du Secrétariat basés sur le Panel socio-économique allemand, phases 7-11.

ESPAGNE : personnes occupant un emploi temporaire au 1^{er} trimestre de 1993^b selon leur situation au regard de l'activité au cours des 5 trimestres suivants

	T2 1993	T3 1993	T4 1993	T1 1994	T2 1994
Actifs occupés	86.4	78.7	77.2	75.0	72.8
<i>dont :</i>					
Temporaires	78.9	68.1	66.2	64.0	58.5
Permanents	6.4	8.8	9.1	8.9	11.5
Indépendants	1.2	1.8	2.0	2.1	2.7
Chômeurs	9.9	16.2	17.2	18.4	20.6
Inactifs	3.7	5.0	5.6	6.6	6.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

b) La fréquence de l'emploi temporaire pour le premier trimestre de 1993 était de 31.5 pour cent.

Source : Calculs du Secrétariat basés sur les fichiers rattachés de l'enquête espagnole sur la population active.

GRANDE-BRETAGNE : personnes occupant un emploi temporaire en 1991^c selon leur situation au regard de l'activité durant les 2 années suivantes

	1992	1993
Actifs occupés	72.5	75.0
<i>dont :</i>		
Temporaires	34.3	29.4
Permanents	30.1	38.6
Indépendants	8.1	7.0
Chômeurs	5.9	6.4
Inactifs	21.6	18.6
Total	100.0	100.0

c) La fréquence de l'emploi temporaire en 1991 était de 10.4 pour cent.

Source : Calculs du Secrétariat basés sur la British Household Panel Survey, phases 1-3.

Tableau 1.16. **Situation au regard de l'activité avant et après des périodes d'emploi temporaire ou permanent**
Pourcentages

ESPAGNE : 1^{er} trimestre de 1993-2^e trimestre 1994

	Périodes d'emploi temporaire		Périodes d'emploi permanent	
	Situation avant ces périodes	Situation après ces périodes	Situation avant ces périodes	Situation après ces périodes
Chômage	31.6	31.9	2.8	6.4
Emploi permanent	9.9	15.0	81.4	75.5
Emploi temporaire	45.4	40.3	10.3	8.7
Autres types d'emploi	3.2	3.4	3.3	4.1
Inactivité	9.8	9.5	2.2	5.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Calculs basés sur les fichiers rattachés de l'enquête espagnole sur la population active.

GRANDE-BRETAGNE : données rétrospectives sur les antécédents professionnels

	Périodes d'emploi temporaire		Périodes d'emploi permanent	
	Situation avant ces périodes	Situation après ces périodes	Situation avant ces périodes	Situation après ces périodes
Chômage	8.4	11.1	4.2	7.3
Emploi permanent	29.7	48.4	50.0	61.5
Emploi temporaire	14.0	17.8	2.5	3.0
Première entrée dans la vie active ^a	26.0	..	28.9	..
Exercice de responsabilités familiales ou domestiques	14.3	9.7	8.3	12.3
Autres situations	7.7	12.9	6.1	15.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

a) A l'issue d'études à plein-temps.

Source : Données rétrospectives sur la situation au regard de l'activité et sur les antécédents professionnels recueillies lors des phases 2 et 3 de la British Household Panel Survey.

D. CONCLUSIONS

Le ralentissement de la croissance de la production s'est accentué à la fin de l'année dernière et le taux de croissance au premier semestre de 1996 était de l'ordre de 1.7 pour cent dans la zone de l'OCDE. Toutefois, des indicateurs récents laissent à penser que l'activité se raffermirait en Amérique du Nord, tandis qu'en Europe la croissance devrait reprendre dans le courant de cette année. Au Japon, une reprise s'est maintenant amorcée. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, l'augmentation de la production en 1996 devrait être de 2.1 pour cent. En revanche, la progression de l'emploi sera assez faible, surtout en

Europe. Le taux de chômage dans la zone de l'OCDE est estimé à 7.7 pour cent en 1996 et on ne s'attend guère à des améliorations au cours des deux années à venir.

Ce chapitre a également étudié en détail la question du travail temporaire. Les principales conclusions que l'on peut tirer de cette analyse sont les suivantes. Premièrement, malgré les divergences de définitions, il est évident que l'ampleur du travail temporaire est très variable d'un pays de l'OCDE à l'autre. Son évolution dans le temps a été aussi très différente selon les pays. Le travail temporaire n'a gagné du terrain qu'en Australie, en France, aux Pays-Bas et en Espagne. En revanche, dans d'autres pays,

notamment en Belgique, au Canada, au Danemark, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni, on n'observe guère de changements. Deuxièmement, la progression de l'emploi n'est pas essentiellement imputable au travail temporaire, par opposition au travail permanent, sauf en France, en Espagne, aux Pays-Bas, et depuis peu, en Suède.

Troisièmement, les femmes surtout et les jeunes occupant un emploi travaillent plus souvent à titre temporaire que les hommes et les adultes. Entre 1983 et 1994, la fréquence du travail temporaire chez les jeunes occupant un emploi a augmenté dans la plupart des pays, cette évolution étant particulièrement sensible en France, en Espagne et en Australie. De fait, dans ces trois derniers pays, ainsi qu'en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède, le travail temporaire a progressé pour tous les groupes d'âge. Quatrièmement, le travail temporaire ne semble guère suivre la conjoncture.

Cinquièmement, les chômeurs qui trouvent du travail ont généralement plus de chances d'obtenir un emploi permanent qu'un emploi temporaire. Les pays qui font nettement exception sont l'Espagne et la France. Il n'en reste pas moins que, compte tenu de la faible proportion d'emplois temporaires dans l'emploi total dans la plupart des pays, le nombre d'anciens chômeurs qui occupent un emploi temporaire est disproportionné. Sixièmement, les adolescents au chômage ont plus de chances que tout autre groupe d'âge d'obtenir un emploi et risquent moins de rester chômeurs. Enfin, lorsqu'ils trouvent effectivement du travail, c'est plus souvent pour prendre un

emploi temporaire tandis que les adultes ont plus de chances d'être recrutés à titre permanent.

Enfin, une analyse longitudinale et rétrospective de l'emploi temporaire dans plusieurs pays permet de formuler plusieurs conclusions liminaires. Premièrement, sur 12 mois, on constate que la moitié au moins des personnes occupant un emploi temporaire au début de la période et travaillant encore un an plus tard, travaillent encore à titre temporaire. Deuxièmement, entre 15 et 30 pour cent d'entre elles sont sans emploi un an plus tard. Troisièmement, sur une période plus longue, on constate que le nombre de personnes qui passent d'un emploi temporaire à un emploi permanent est plus élevé, sauf en Espagne, mais plus de 50 pour cent des intéressés occupent encore un emploi temporaire ou sont sans emploi dans les trois pays pour lesquels on dispose de données. Quatrièmement, l'analyse des périodes, bien que difficiles à interpréter, révèle des différences notables entre périodes d'emploi permanent et périodes d'emploi temporaire. En Grande-Bretagne comme en Espagne, les emplois permanents auxquels il a été mis fin pour une raison quelconque ont beaucoup plus de chances d'être suivis d'un autre emploi permanent qu'un emploi temporaire qui s'achève. Enfin, la situation antérieure au regard de l'activité n'est pas la même selon que les travailleurs sont recrutés à titre temporaire ou permanent. Par rapport aux titulaires d'un poste permanent, une plus forte proportion de travailleurs engagés à titre temporaire occupaient auparavant un emploi temporaire.

Notes

1. Une autre question qui n'est pas abordée ici est celle des facteurs qui expliquent le travail temporaire. L'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne donne une idée de ces raisons du point de vue des travailleurs. Il est difficile de bien saisir la situation car, dans certains pays, notamment en France et en Allemagne, de nombreux travailleurs ne donnent aucune explication. Néanmoins, si l'on ne considère que les personnes ayant répondu aux questions posées, on constate que la proportion de personnes occupant un emploi temporaire parce qu'elles n'ont pu trouver de travail permanent, varie entre 86 pour cent en Espagne et 47 et 43 pour cent aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, respectivement.
2. En Australie, une distinction est établie en droit coutumier entre l'emploi occasionnel et l'emploi permanent, le principe étant que les travailleurs permanents, contrairement aux autres, sont titulaires d'un contrat de durée illimitée. L'application légale de salaires négociés par arbitrage et/ou d'accords salariaux complique la situation. Il n'existe pas de définition universelle de l'emploi occasionnel dans les sentences arbitrales, mais un facteur commun à la plupart de ces sentences est le versement de la rémunération en début de période aux travailleurs occasionnels pour compenser l'absence de prestations comme les prestations-maladie et de congé annuel. L'Australian Bureau of Statistics (ABS) utilise cette caractéristique de l'emploi occasionnel pour identifier les travailleurs occupant ce type d'emploi dans les enquêtes. Aux fins de la plupart des enquêtes, les travailleurs permanents sont définis comme étant des « travailleurs ayant droit au congé annuel et/ou aux prestations-maladie au titre de leur principale activité ». Les travailleurs occasionnels sont ceux qui n'ont pas droit à ce type de prestation dans le cadre de leur activité principale.
3. Les données relatives à la ventilation des travailleurs temporaires montrent que, même si ce sont les adolescents qui ont les plus grandes chances d'occuper un emploi temporaire et que cette probabilité s'est accrue dans de nombreux pays de l'OCDE, la proportion d'emplois temporaires détenus par des adolescents a diminué partout, sauf en Australie et aux Pays-Bas. Cela s'explique manifestement par la diminution du nombre de jeunes par rapport au nombre d'adultes et, dans beaucoup de pays, par la baisse du rapport emploi/population chez les jeunes.
4. L'emploi temporaire peut aussi être un moyen pour les entreprises de recourir à du personnel possédant des compétences ou des qualifications particulières lorsqu'elles en ont besoin [Abraham (1990)]. L'OCDE (1993) a constaté qu'un pourcentage élevé de travailleurs temporaires était employé dans des secteurs d'activité saisonniers, notamment l'agriculture et le bâtiment. Le secteur des services, comme le commerce de gros et de détail, emploie aussi une assez forte proportion de travailleurs temporaires. Rien de tout cela n'indique un degré élevé de « professionnalisation » dans l'emploi temporaire. Il faudrait cependant disposer de données plus détaillées par secteur d'activité et par profession pour explorer plus avant cette question.
5. On a procédé à une régression de la proportion de travailleurs employés à titre temporaire par rapport à la croissance du PIB et à une tendance temporelle. On a obtenu les mêmes résultats en remplaçant dans la régression la croissance du PIB par le taux de chômage. Une régression empilée portant sur tous les pays et introduisant des variables dichotomiques par pays n'a pas non plus mis en évidence de comportement conjoncturel. La variable dépendante n'ayant pu être mesurée de la même manière dans toutes les observations, les résultats ne sont pas concluants. Toutefois, les variables dichotomiques par pays sont statistiquement très significatives.
6. Ces données doivent être interprétées avec prudence. Les informations sur la situation au regard de l'activité un an auparavant proviennent des réponses données à une question rétrospective posée au moment de l'enquête ; or, chacun sait que les erreurs de rétrospection sont source de difficultés. Qui plus est, les données sous-estiment implicitement toute la dynamique du marché du travail car elles ne rendent pas compte des changements de situation au regard de l'activité qui se sont produits en cours d'année.
7. En France, il existe un contraste frappant entre les différentes formes d'emploi temporaire en ce qui concerne la situation des travailleurs l'année suivante. Seuls 54 pour cent des stagiaires et des titulaires « d'emplois aidés » occupent un emploi un an plus tard, 32 pour cent sont au chômage et 14 pour cent inactifs, contre 68, 25 et 7 pour cent, respectivement, des personnes employées à des missions d'intérim ou titulaires de contrats à durée déterminée.

ANNEXE 1.A

Séries de données longitudinales utilisées pour l'analyse du travail temporaire

France

Les données proviennent des fichiers raccordés de mars à mars de l'enquête sur la population active, telles qu'elles ont été présentées dans INSEE (1995), ainsi que par Belloc et Lagarenne (1996).

Les données figurant dans le tableau 1.14 ne correspondent pas à toutes les formes de travail temporaire définies dans l'enquête sur la population active. Elles ne portent que sur les contrats à durée déterminée et sur les missions d'intérim qui, en 1994, représentaient 29.9 pour cent et 10.2 pour cent, respectivement, de l'emploi temporaire total en France.

Allemagne

Les données longitudinales utilisées proviennent des septième à onzième vagues du Panel socio-économique allemand (GSOEP) portant sur toute l'Allemagne et couvrant la période 1990-1994.

Le GSOEP indique la situation au regard de l'activité des personnes interrogées lors de chaque vague et le type d'emploi exercé : contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée et travail indépendant. L'échantillon utilisé pour le tableau 1.14 se composait de personnes titulaires en 1992 d'un contrat à durée déterminée et interrogées l'année suivante. L'échantillon utilisé pour le tableau 1.15 se composait de personnes titulaires en 1990 d'un contrat à durée déterminée et interrogées avec succès durant chacune des quatre années suivantes. Chaque année, leur situation au regard de l'activité était établie afin de déterminer si elle avait ou non changé.

Espagne

L'Institut national de statistiques (INE) fournit des données raccordées provenant de l'enquête sur la population active (EPA). Toutes les personnes interrogées doivent indiquer quelle est leur situation au regard de l'activité et les personnes titulaires d'un emploi doivent préciser si leur contrat de travail est de durée illimitée ou temporaire. Plusieurs types de travail temporaire sont pris en compte (travail saisonnier, contrat à durée déterminée ou formation). Les enquêtés restent dans l'échantillon durant six trimestres consécutifs.

La série de données établie à partir de l'EPA concerne toutes les personnes interrogées pour la première fois au premier trimestre de 1993 et réinterrogées chaque trimestre

jusqu'au deuxième trimestre de 1994 inclus. Les personnes qui occupaient un emploi temporaire au premier trimestre de 1993 constituent l'échantillon utilisé pour les tableaux 1.14 et 1.15.

Le Secrétariat de l'OCDE a également établi une série de données sur les périodes d'emploi temporaire et permanent portant sur ces six trimestres (voir tableau 1.16). Il s'agit de périodes d'activité durant lesquelles la situation au regard de l'activité et l'emploi exercé sont restés inchangés. Le Secrétariat considère que les fonctions exercées ont changé lorsque l'emploi, la branche d'activité, selon la classification à un chiffre, ou les deux ont changé. Des individus peuvent avoir connu plusieurs périodes d'emploi temporaire ou permanent durant la période considérée. Les périodes ininterrompues sur les six trimestres ne sont pas comptées dans les calculs relatifs à la situation au regard de l'activité avant et après la période d'emploi temporaire ou permanent.

Grande-Bretagne

Les données proviennent de l'enquête britannique par panel auprès des ménages (BHPS). Sont prises en compte dans la matrice toutes les personnes qui occupaient un emploi temporaire lors de la première vague d'entretiens réalisés à la fin de 1991. On a suivi ces personnes lors des deuxième et troisième vagues pour obtenir des informations sur leur situation ultérieure au regard de l'activité (voir tableaux 1.14 et 1.15). Les emplois temporaires et permanents sont ceux que les enquêtés eux-mêmes ont déclarés.

Lors des deuxième et troisième vagues de la BHPS, des questions rétrospectives ont été posées aux enquêtés sur leur situation au regard de l'activité et sur leurs antécédents professionnels entre la fin de leurs études à pleintemps et la fin de 1990. On leur a demandé également si chaque emploi occupé avait été temporaire ou permanent. Ces informations fournies directement par les enquêtés ont été utilisées ici pour calculer le nombre de *périodes* d'emploi temporaire et permanent, selon les définitions données plus haut, et pour déterminer la situation des intéressés au regard de l'activité, avant qu'ils n'aient commencé et après qu'ils aient quitté un emploi temporaire ou permanent. Les résultats de ces calculs sont indiqués dans le tableau 1.16.

L'échantillon utilisé pour l'analyse des antécédents professionnels comprend les personnes interrogées lors des deuxième et troisième vagues pour lesquelles on

disposait d'informations sur la situation au regard de l'activité et sur les périodes d'emploi, et qui avaient déclaré au moins une période d'emploi depuis la fin de leurs études à plein-temps. Les informations fournies portent à la fois sur la situation au regard de l'activité et sur les antécédents professionnels des intéressés durant toute leur vie. L'utilisation conjointe de ces deux types d'information permet de calculer la date à laquelle chaque période a commencé et pris fin, même lorsque l'intéressé a occupé un emploi durant toute la période considérée.

Des erreurs de rétrospection peuvent se produire lorsqu'on demande aux enquêtés de faire la distinction entre emploi permanent et emploi temporaire. Les personnes interrogées pourraient, par exemple, définir un emploi comme étant temporaire pour la simple raison qu'elles ne l'ont occupé que peu de temps alors qu'en principe il aurait pu être permanent. Elles pourraient aussi présenter un emploi comme ayant été temporaire parce qu'elles le considéraient comme tel, alors que pour leur employeur, il s'agissait d'un emploi permanent.

Bibliographie

- ABRAHAM, K.G. (1990), «Restructuring the Employment Relationship : The Growth of Market-Mediated Arrangements», in Abraham, K.G. et McKersie, R.B. (dir. pub.), *New Developments in the Labour Market : Toward a New Institutional Paradigm*, MIT Press, Cambridge, MA.
- BELLOC, B. et LAGARENNE, C. (1996), «Emplois temporaires et emplois aidés», *Données sociales*, INSEE, chapitre 3.
- BENTOLILA, S. et DOLADO, J.J. (1994), «Labour Flexibility and Wages : Lessons from Spain», *Economic Policy*, n° 18, pp. 53-100.
- CASEY, B. (1994), «Identifying Temporary Workers in OECD Employment Statistics», Rapport au Secrétariat de l'OCDE, photocopié.
- COMMISSION EUROPÉENNE (1995), *L'emploi en Europe 1995*.
- FAGAN, C., RUBERY, J. et SMITH, M. (1995), «Changing Patterns of Work and Working Time in the European Union and the Impact on Gender Divisions», Rapport pour l'Unité pour l'égalité des chances, DGV, Commission des Communautés européennes, photocopié.
- GRUBB, D. et WELLS, W. (1993), «La réglementation de l'emploi et les formes de travail dans les pays de la CEE», *Revue économique de l'OCDE*, hiver, pp. 7-53.
- HOUSEMAN, S. et OSAWA, M. (1995), «Part-time and Temporary Employment in Japan», *Monthly Labor Review*, octobre, pp. 10-18.
- INSEE (1995), «Le travail à durée limitée», *Liaisons sociales*, DARES, Les Dossiers thématiques.
- MARULLO, S. (dir. pub.) (1995), «Comparison of Regulations on Part-Time and Temporary Employment in Europe», UK Department of Employment Research, Série n° 52.
- OCDE (1993), *Perspectives de l'emploi*, Paris, juillet.
- OCDE (1996), *Perspectives économiques*, n° 59, Paris, juin.
- STATISTIQUE CANADA (1995), *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver.